République française

LOZERE

VEBRON - Commune

Séance du 09 décembre 2024

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation: 02/12/2024

neuf décembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée,s'est réunie sous la présidence de Alain ARGILIER

Présents : Alain ARGILIER, Jean-Marc AURES, Valérie BLANC, Christine DOUTRES, Ludovic INSALACO, Grégory MAURIN, Pierre MORATI, Elsy ROUSSET, Nicole TEISSIER, Sylvestre VINCENT

Représentés:

Excusés:

Absents: Mélody QUET

Secrétaire de séance: Christine DOUTRES

Objet : délibération pour Dénomination des rues - Adressage - DE_067_2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande d'adressage sur le fichier National

Considérant qu'il est nécessaire de dénommer les rues des Vanels,

Considérant qu'il est nécessaire de compléter des rues de Vébron,

Monsieur le Maire expose que certaines rues ne sont pas encore nommées sur Les Vanels et sur certains quartiers de Vébron, et qu'il est nécessaire de procéder à leur dénomination.

Il est proposé de procéder à la dénomination des rues et chemins selon les plans joints.

Après en avoir délibéré , le conseil municipal :

DOPTE les dénominations proposées pour les rues proposées sur les plans joints.

HARGE Monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la te et sur le site data.gouv.

Alain ARGILIER
Maire de VEBRON

Mairie de Vébron

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 18 DEC 2024
et publié ou notifié

Date de transmission de l'acte: 18/12/2024
Date de reception de l'AR: 18/12/2024
048-214801938-DE_067_2024-DE
AGEDI